

> Intitulé de l'emploi

Conseiller en mobilité et carrière

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le conseiller en mobilité et carrière conseille les personnels dans leur projet professionnel et les cadre dans le choix de leurs futurs collaborateurs.

> Activités principales

- Promotion de l'emploi public
- Constitution d'un vivier de candidatures internes
- Conduite d'entretiens de carrière et aide à l'élaboration de projets professionnels
- Suivi des procédures de mobilité interne
- Suivi des dossiers de reclassement ou de reconversions professionnels
- Mise en œuvre des outils de l'accompagnement (coaching, validation des acquis d'expérience (VAE), bilans de compétences...)
- Analyse les souhaits des entretiens annuels d'échange (EAE)

> Compétences requises

Savoir :

- Statuts de la fonction publique
- Techniques d'analyse des comportements
- Logiciel de gestion des ressources humaines (GRH)
- Institutions et leurs missions
- Métiers de la fonction publique

Savoir-faire :

- Utiliser des techniques d'entretien professionnel
- Utiliser des méthodes d'analyse du comportement en milieu professionnel
- Établir des liens de confiance avec les personnels
- Écouter et conseiller, voire coacher
- Utiliser les référentiels métiers
- Rédiger un cahier des charges
- Utiliser des outils de l'accompagnement professionnel

• Comportements professionnels

- Sens de l'écoute
- Goût pour les contacts humains
- Sens du conseil
- Sens de la communication
- Autonomie

> Conditions particulières d'exercice

- Respect des règles déontologiques du conseil
- Respect strict de la confidentialité des échanges

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Transferts de compétences
- Évolution des systèmes d'information des ressources humaines
- Développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Professionnalisation des directions des ressources humaines en matière de recrutement et de mobilité
- Développement des parcours professionnels personnalisés

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Effort important de formation des professionnels des (DRH) directions des ressources humaines
- Développer le savoir-faire en matière d'outils d'accompagnement

> Proximité avec d'autres emplois

- Chargé de l'emploi et des compétences
- Responsable formation
- Chargé du recrutement